LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

SEPTIEME ANNEE. — N° 320 — DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1901

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

Les Mineurs et la Grève Générale. — Graves Complications

DÉCLARATION DE GRÈVE DANS LE BASSIN D'ANZIN

Demain, Dimanche

NOUS PARAITRONS A

SIX PAGES

Solidarité ouvrière et Trusts

Une lutte gigantesque s'est livrée récemment aux Etats-Unis entre les producteurs et les accapareurs, entre le travail organisé et les monopolistes unis en trusts.

Les usines de 150 Sociétés de l'industrie métallurgique de tous les Etats-Unis s'étant combinées en un trust, les directeurs de ce trust de milliardaires ont refusé l'augmentation de salaire réclamée par leurs ouvriers syndiqués.

Devant leur refus, les ouvriers ont répondu par une grève de tous les ouvriers syndiqués dans toutes les usines de ce trust. Les directeurs espéraient que la grève des unionistes ne s'étendrait pas chez les ouvriers non syndiqués.

Mais ils se sont trompés. Plus de 75.000 syndiqués ou non syndiqués ont cessé le travail. L'unité et la solidarité ouvrière se montrèrent parfaites, et de nouveau nous voyons, comme il en fut en Angleterre en 1897-98 pendant la grève des mécaniciens, que si les capitalistes, soutenus par la bourse, protégés par l'Etat et ses militaires, peuvent s'unir pour écraser les revendications des travailleurs, ces derniers, à leur tour, étant organisés dans leurs unions de métier pour une lutte *économique*, peuvent résister à merveille.

L'importance de cette grève dans l'industrie et dans la vie sociale des Etats-Unis a été comprise par tout le monde. Les capitalistes se sont alarmés dans tout le pays ; la Bourse de New-York et celles de Chicago et de Pittsburg se montrèrent incertaines dans leurs opérations. D'un autre côté, les unions de mineurs, la *Fédération générale des métiers organisés* des Etats-Unis, les employés des chemins de fer, les employés des tramways, en somme plus de 2.000.000 de travailleurs organisés, se sont déclarés en sympathie pour les grévistes, et prêts à les soutenir par leur cotisation généreuse et même par des grèves de solidarité.

L'organisateur de la *Fédération du travail* proposa au Comité des grévistes une cotisation d'un franc par semaine et par chaque membre d'une fédération de 200.000 hommes et, en cas urgent, de déclarer la grève de solidarité.

Toutes les industries du pays souffrent déjà beaucoup ; plusieurs établissements sont à la veille de la faillite ; les fabriques de fourneaux à gaz sont dans un état précaire ; les provinces méridionales sont alarmées par le manque de bandes d'acier pour l'emballage du coton.

Néanmoins, tous les ouvriers syndiqués se montrèrent disposés à soutenir par leurs gros sous la cause de leurs camarades en grève.

La leçon qui se dégage de cette grève est énorme pour les socialistes du monde entier et spécialement pour ceux qui prêchent l'action et l'organisation électorale de préférence comme moyen de lutte de classe.

Dans les Etats-Unis, dans cette merveilleuse création de l'humanité du dix-neuvième siècle, il n'existe aucune organisation ouvrière plus ou moins active pratiquant la tactique électorale, car les social-démocrates là-bas sont trop peu nombreux et presque exclusivement allemands, russes et très peu d'autres nationalités, pas encore assimilés. L'ouvrier américain proprement dit est hostile à l'idée d'un Etat centralisé décrétant les réformes sociales. Cette hostilité est le résultat de l'organisation et du développement politique et social des Etats-Unis.

Dans aucun pays, le pouvoir central n'est aussi limité dans ses attributions administratives et même législatives que dans la grande république américaine. Chaque province est un Etat autonome avec sa propre législature et administration électives, y compris les juges, le gouverneur, la police. Au commencement du siècle passé, quand l'immense territoire de la république n'avait pas plus de 4 millions d'habitants, la vie rurale était complètement isolée de toute influence de la puissance centrale. Avec l'influence des émigrés de toutes les nationalités, avec le progrès accompli par la technique dans la locomotion, l'agriculture, l'industrie et dans les communications, les riches prairies bien arrosées ne tardèrent pas à fleurir sous la main d'une population hardie, indépendante et bientôt la plus instruite du monde. Et tel était le progrès accompli par cette population indépendante que, vers la fin du siècle, le nombre d'habitants a dépassé 76 millions, les richesses accumulées ont dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer dans la vieille Europe. L'instruction américaine, les universités, la presse, l'agriculture, la technique, l'industrie, tout a devancé notre activité européenne. Aussi avec la création des familles privées, les vices sociaux et politiques de la société capitaliste s'épanouirent par la avec une crudité sans pareille et s'étalent avec une franchise sans vergogne.

A mesure que se développait la société capitaliste, augmentait le nombre des non-possédants du prolétariat, mais d'un prolétariat indépendant, courageux et instruit. L'ouvrier américain ne tarda pas à s'unir en des unions de métier pour résister à une exploitation acharnée de capitalistes beaucoup plus rapaces encore que ceux d'Europe. La lutte entre le travail et le capital s'engagea, et dès le commencement prit un caractère beaucoup plus décisif que celle des ouvriers européens. Chaque grève plus ou moins importante était marquée par des attaques violentes de la part des grévistes. Rappelons seulement la grève des employés de chemins de fer en 1877, celles de Chicago en 1883, de Pittsburg en 1892, de nouveau de Chicago en 1894, des mineurs en 1895. Chaque fois les grévistes se battirent avec la police et la milice, détruisirent les usines et les machines, exécutèrent les traîtres parmi eux.

Mais les capitalistes américains, actifs et énergiques, se sont organisés aussi pour le combat décisif, pour l'exploitation en grand des producteurs et des consommateurs. Ils ont organisé toute une armée de vauriens, de bandits avérés mais disciplinés et armés qu'on appelait les *Pinkerton*. D'un autre côté, ils ont inauguré ce système d'association et de coopération de millionnaires sous le nom de *trust*. Ces trusts, inaugurés depuis à peine une dizaine d'années, ne tardèrent pas à s'imposer au gouvernement, monopolisant la production et l'échange de certaines branches d'industrie et de commerce.

Il ne faut pas croire que le « trust » soit la « concentration » du capital formulée par Victor Considérant et après par Marx. Le nombre des capitalistes ne diminue pas. Ils se mettent ensemble, ils choisissent une administration d'hommes des plus capables obéissent à leurs décisions *pour mieux réussir, pour réaliser plus de bénéfices*.

En peu de temps les trusts ont gagné une puissance énorme, dictatoriale. Personne, même l'Etat ne pourrait les combattre. Mais les hommes clairvoyants ne tardèrent pas à indiquer celui qui pourrait les anéantir. Un journal américain donna le dessin d'un gros gaillard d'ouvrier en disant : « C'est lui qui les jettera par terre. »

La force irrésistible de solidarité ouvrière réalisera nécessairement cette prédiction et, après avoir renversé les trusts, remplacera le collectivisme capitaliste actuellement existant, par le Collectivisme intégral établi au profit de la masse des producteurs, enfin débarrassés des parasites et des exploiteurs qui vivent à leurs dépens.

Emile RAYMOND.

LA POLITIQUE

On veut donc la guerre !

Une grave nouvelle nous arrive.

Le Comité Fédéral National des mineurs, réuni à Paris, s'était rallié à la proposition transactionnelle de M. Odilon-Barrot assurant aux ouvriers une retraite d'environ 700 francs pendant la période transitoire, à la condition que les mineurs consentissent à laisser prélever un tant pour cent sur leurs salaires.

Le Gouvernement, nous téléphone un correspondant, désireux d'en finir avec le cauchemar de la Grève Générale et trouvant, d'autre part, équitable et sensée la proposition de M. Odilon-Barrot, avait souscrit à cette transaction.

Hélas ! nous n'avons eu qu'une fausse joie...

En effet, à en croire l'« Agence Nationale », le ministre des Travaux Publics aurait fait prévenir, à la dernière heure, les représentants des ouvriers mineurs qu'il se cantonnait étroitement, irrévocablement, dans son projet, lequel tout en réalisant un progrès notable sur le système actuel est loin de répondre aux vœux des mineurs, puisqu'il assure une rente d'à peine trois cents francs, — avec prélèvement encore sur les salaires ouvriers, — aux retraités de la période transitoire.

Est-ce que le Gouvernement voudrait la guerre ?

Ce serait une folie ; mais nous devons poser la question une fois encore.

Que le Gouvernement réfléchisse donc avant de rompre définitivement des conférences auxquelles les représentants des mineurs se sont prêtés avec une remarquable complaisance et un esprit de conciliation qui a étonné les ennemis mêmes de la classe ouvrière !

Le conflit qu'il ouvrirait par son intransigeance serait gros de dangers et il ne donnerait aucun laurier, — à peine des satisfactions capitalistes fragiles, car il n'est plus de défaite ouvrière sans lendemain.

Ici, nous avons aidé de toute notre influence à l'œuvre de paix. Mais si l'on veut la guerre, nous l'acceptons, — et nous n'avons pas besoin d'ajouter que c'est du côté des ouvriers que, demain comme hier, nous prendrons place.

Que, toutefois, les mineurs gardent leur superbe calme des jours précédents. Qu'ils dédaignent les provocations et les excitations. Qu'ils attendent les indications précises que, seul, leur Comité Fédéral National est en mesure de leur fournir.

Plus que jamais il importe que le cri de « Vive la Grève ! » — si tant qu'il doive se faire entendre, — ne soit pas un souffle isolé, mais une explosion unanime de légitime révolte.

Tant pis pour ceux, quels qu'ils soient, qui auront contraint les travailleurs à le pousser.

G. SIAUVE-EVAUSY.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Ils se sont entretenus des interpellations sur la crise viticole, qui doivent venir aujourd'hui en discussion devant la Chambre.

Le conseil a ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 15 novembre. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. DESCHANEL.

La Chambre adopte un projet de loi tendant à approuver un engagement de la ville de *Tourcoing*.

M. SUCHETET dépose, au nom de la commission des douanes, un rapport sur la proposition tendant à établir un droit sur les graines oléagineuses.

M. BOMPARD dépose une proposition de loi tendant à protéger les monuments artistiques contre l'abus de l'affichage électoral.

L'urgence est déclarée. Le projet de loi est adopté.

M. FIRMIN FAURE dépose une proposition de loi tendant à proroger les échéances souscrites par les viticulteurs algériens et à suspendre toutes les poursuites jusqu'au 15 octobre 1902.

L'urgence demandée l'urgence.

M. SALIS. — Vous demandez que vos électeurs ne paient pas leurs dettes personnelles.

M. DOUMERGUE. — Les ouvriers ne pourront plus alors se faire payer leurs salaires.

La demande d'urgence est retirée. La proposition est renvoyée à la commission de législation.

Interpellations sur la mévente des vins

L'ordre du jour appelle la discussion :

1° De l'interpellation de M. Narbonne au sujet de la crise viticole et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour en atténuer les effets.

2° De l'interpellation de M. Lasies sur les mesures que M. le président du Conseil compte prendre en présence des menaces de grève générale et de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les contribuables de certaines régions viticoles de payer les impôts.

3° De l'interpellation de M. Lafferre sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour arrêter les expropriations trop nombreuses qui se sont produites dans les régions viticoles comme conséquence de la crise de mévente des vins.

4° De l'interpellation de MM. Thomson et Etienne sur la mévente des vins d'Algérie.

Les députés viticoles développent successivement leur interpellation et font valoir leurs arguments, dont les principaux consistent à réclamer des mesures énergiques pour la répression des fraudes.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

La séance est levée à six heures.

Séance lundi.

SÉNAT

Paris, 15 novembre. — La séance s'ouvre à trois heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi relative aux contrats d'assurance.

L'urgence est déclarée.

M. LEGRAND, rapporteur, explique que la commission n'a pas cru pouvoir adopter le § additionnel de l'article 2 que la Chambre a introduit dans le texte primitivement adopté par le Sénat. Ce § additionnel est ainsi conçu :

« Tout contrat d'assurance actuellement en cours contenant des conventions contraires aux stipulations de l'article 1er pourra être dénoncé par chacune des parties dans dans le délai d'un an à partir de la promulgation de la loi. »

Cette disposition aurait le double tort de donner à la loi un effet rétroactif et de permettre la résolution *unilatérale* des contrats.

Le projet est adopté, sans débat, conformément aux conclusions de la commission.

La réhabilitation des faillis

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger, relative à la réhabilitation des faillis.

M. BERENGER, rapporteur, expose que trois lois ont fait aux faillis, sans aucune distinction, une situation bien dure. Le failli se trouve privé de l'exercice de ses droits politiques à tout jamais, sauf au cas de réhabilitation.

Il faudrait donc que l'emploi de ce moyen ne soit pas trop difficile. Or la réhabilitation n'est possible que par le paiement de l'intégralité des dettes.

On a accordé la réhabilitation de plein droit à certains condamnés. Pourquoi maintenir la loi implacable contre le failli qui peut, dans certains cas, être victime de faits indépendants de la volonté.

La commission a reconnu qu'il était impossible d'adopter, à l'égard des faillis, une mesure générale, qu'il fallait faire des distinctions. Il faut distinguer le failli frauduleux et le failli simplement malheureux.

L'orateur insiste sur la nécessité de rendre la réhabilitation des faillis plus facile. Il propose que tout failli qui aura payé l'intégralité de ses dettes soit de droit réhabilité. Il voudrait en outre que la réhabilitation pût être accordée par un tribunal de commerce à celui qui, sans avoir payé entièrement ses créanciers, prouverait qu'il a fait tous les efforts possibles pour se libérer et qu'il s'est acquitté dans toute la mesure compatible avec ses ressources.

L'orateur termine en disant que si le Sénat vote la proposition, il aura apporté un grand soulagement au failli honnête, victime de circonstances malheureuses.

L'article 604 (nouveau texte de la commission) est adopté.

Sur l'article 605, M. Fortier dit que la commission paraît avoir trop cédé aux sentiments généreux qui animent le promoteur de la loi, M. Bérenger.

M. BERENGER fait observer que toutes les réhabilitations dépendront du plus prudent des tribunaux, le tribunal de commerce, qui ne les accordera qu'à bon escient et aux faillis vraiment intéressants.

M. MONIS déclare que le gouvernement aurait présenté lui-même un projet relatif à la réhabilitation des faillis, s'il n'avait pas craint d'être accusé d'obéir à des préoccupations électorales. Il critique cependant la proposition de M. Bérenger qu'il trouve trop indulgente.

Le garde des sceaux n'accepterait que la réhabilitation au point de vue des droits politiques.

M. BERENGER répond que son indulgence est justifiée en raison des garanties dont serait entourée la réhabilitation.

Sur la demande de MM. Waddington et Géry *Legrand, la proposition est de nouveau renvoyée à la commission spéciale qui désire entendre le ministre de la justice.*

La séance est levée à 5 heures 20.

Séance mardi à 3 heures.

Venezuela et Colombie

New-York, 15 novembre. — On mande de Port of-Spain au *New-York Herald* :

« La révolution gagne du terrain au Venezuela, et on s'attend à une débâcle politique. Piétri, ancien chef d'état-major du général Crespo, a réussi de nouveau à s'échapper. Il s'efforce de gagner le Guarico, où il sera bientôt à la tête d'un millier d'hommes.

« Le gouvernement a retiré toutes ses troupes de Goagira, où elles commençaient à tourner leurs armes les unes contre les autres, et les a envoyées à Tachina, sur la frontière. »

On mande de Panama au *Herald* :

« Pour la première fois, on négocie un échange de prisonniers.

» Des indices donnent à croire que les rebelles se préparent à s'avancer sur la frontière. Le gouverneur a intercepté une lettre dans laquelle il est dit que les navires de guerre des Etats-Unis ne laisseront pas bombarder Panama et qu'il n'y a pas d'objection à une attaque contre la ville. »

CHEZ LES MINEURS

(De nos correspondants)

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Le plus grand calme continue à régner dans le bassin houiller, bien que toujours envahi par les gendarmes et les soldats.

Dans certains charbonnages et notamment à la Compagnie de Drocourt les ouvriers mineurs, comprenant enfin leurs intérêts, ne paraissent plus disposés à faire les longues coupes, c'est-à-dire des journées doubles, qu'on leur impose à cette époque de l'année.

Les commerçants se plaignent beaucoup du ralentissement des affaires. Ils blâment vivement les mesures arbitraires prises par l'autorité, ce qui jette l'inquiétude partout.

Le bruit se répandait hier à Lens que la grève serait déclarée dans le Pas-de-Calais lundi. Empressons-nous de dire qu'il n'y a rien de fondé dans ce bruit. Les mineurs sont de plus en plus étroitement unis ; ils se conformeront à la décision, quelle qu'elle soit, du Conseil d'administration de leur syndicat, en lequel ils ont la plus entière confiance.

LE SOUS-PREFET DE BETHUNE

M. Lapaine, sous-préfet de Béthune, accompagné de M. Rodière, commissaire spécial du bassin houiller s'est rendu vendredi matin à Hénin-Liétard, où il a cherché à s'entourer de divers renseignements.

L'INVASION

On dit que si la grève générale éclate plusieurs compagnies d'infanterie et plusieurs escadrons de cavalerie viendront renforcer encore le nombre de troupiers, cependant déjà plus qu'important dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

AUX MINES DE NŒUX

Nous avons dit hier que les ouvriers continuaient à se rendre au travail dans le plus grand calme. Or, cela ne ferait pas, paraît-il, l'affaire des patrons.

Malgré la convention que les longues coupes étaient facultatives, on voudrait obliger tous les ouvriers à faire de longues heures supplémentaires.

Hier, dans les fosses, les porions annonçaient à très haute voix : « Aujourd'hui, longue coupe ; on ne remonte pas avant quatre heures ; ceux qui ne feront pas longue coupe seront signalés. »

Malgré ces menaces, les ouvriers continuèrent leur travail et, à l'heure ordinaire, c'est-à-dire à 1 h. 1/2, ils se présentèrent à l'accrochage pour remonter au jour. Or, quelle ne fut pas leur surprise de voir les deux chefs porions de la fosse numéro 3 monter la garde en essayant de s'opposer à la remonte. Les dévoués agents du patronat ne réussirent pas et durent se contenter de prendre les noms des ouvriers qui remontaient.

De tels agissements méritent d'être dénoncés à l'opinion publique. Les patrons ont passé avec les ouvriers un contrat qui accorde à ces derniers la faculté de faire ou de ne pas faire de longues coupes. Ce contrat doit être respecté.

D'Auchy-les-La Bassée, on nous écrit pour nous signaler des abus analogues, qui se commettent certainement dans la plupart des concessions minières.

AUX MINES DE DOURGES

Le calme le plus complet ne cesse de régner dans la concession de Dourges. Le travail est dans son état normal, mais malgré tout, la ville d'Hénin-Liétard présente toujours son aspect de siège. Dans les rues et les carreaux des fosses, on ne rencontre que des troupes. Pendant que les soldats de demandent pourquoi on les a conduits ici, les mineurs paraissent exaspérés d'un tel déploiement de force sur leur passage, lorsqu'ils se rendent ou qu'ils sortent de la mine.

La Compagnie a essayé de tendre un piège à ses ouvriers en commandant les longues coupes à partir d'hier 15, tandis que les années

---

FEUILLETON DU 16 NOVEMBRE. — N° 29

BELLE COUSINE

GRAND ROMAN

par

Georges MALDAGUE

PREMIERE PARTIE

IX

— Tu me l'as donnée... elle est inscrite sur mon carnet... Au revoir, mon garçon.

— A bientôt, mon lieutenant.

Et le matelot passa devant Mme Dalbert mère, qui venait de pénétrer dans la salle à manger.

Celle-ci le suivit jusqu'à la porte de l'antichambre, pendant que son fils rentrait chez sa femme.

— Dites-moi donc, mon ami, il a été bien malade votre lieutenant.

— Oh ! madame, malade, qu'on l'a cru perdu... Même que le médecin du bord disait en revenant qu'il ne lui faudrait pas grand'chose pour casser sa pipe...

Sur un geste de la pauvre femme, le matelot se reprit :

— Madame, excusez, je vais un peu loin... Aujourd'hui, pour moi, c'est jour de rigolade... et, quand on tire des bordées, on ne sait plus ce qu'on fait... et encore moins ce qu'on dit... faut me pardonner, si je suis gai... Simplement, le médecin du bord prétendait que, miné comme il l'a été par la maladie, il ne faudrait pas à mon lieutenant la plus petite émotion...

— Ah ! il prétendait cela ?

— Oui, madame...

— Eh bien, on les lui évitera, mon ami.

La veuve ferma la porte sur le matelot, et revint dans l'appartement cherchant sa complice.

Yvonne était occupée à transformer le salon en chambre à coucher.

— Je crois, lui dit sa maîtresse, que quoi qu'il arrive cette nuit, rien ne m'empêchera de dormir... je me sens rompue !

— Parbleu ! fit la Bretonne ; il nous faut une bonne nuit à chacune.

— Oui... Demain, nous aurons les idées plus saines ; pour moi, mon cerveau est vide.

— Et moi donc, je suis comme une brute... pire qu'une brute !

— Enfin, espérons que ça ira bien encore jusque-là.

— Et après ?

— Après, Yvonne... De longtemps, il ne faudra d'émotion à notre pauvre Gaston.

— Il n'en aura pas... Le plus difficile, maintenant est fait.

— J'ai peur que non.

— Madame, voyons, vous déraisonnez... Pensez-vous donc à ce que nous avons derrière nous.

— Tais-toi !

Effarée, la mère du lieutenant de vaisseau regarda à droite et à gauche.

Les portes étaient fermées, et la vieille nourrice parlait bas.

Ce qui n'empêcha point celle-ci de jeter autour d'elle un coup d'œil aussi anxieux que celui de sa maîtresse.

Les deux femmes avaient peur, même de leur silence.

Ce soir-là, Gaston dîna sur un guéridon, auprès de sa femme.

Il n'avait pas longtemps insisté pour que sa mère prît place en face de lui, à cette petite table, approchée tout contre le lit.

Mme Dalbert qui, depuis le matin, pour justifier la pâleur de ses traits et l'espèce de froideur douloureuse qui les immobilisait, parlait d'une migraine devenant de plus en plus violente.

Elle affirma qu'il lui fallait sa complète tranquillité, une entière solitude.

Son fils la laissa donc seule dans sa chambre, après lui avoir dit :

— Tu permets que je vienne, avant de me coucher, voir comment tu vas ?... Je marcherai très, très doucement ; si tu dors, sois tranquille, je ne t'éveillerai pas... Je mettrai sur ton front, tu sais, un de ces baisers que j'y mettais, lorsque j'étais petit et que tu étais malade... tu n'y sentais rien...

— Ou je faisais semblant de n'y rien sentir, fit-elle, les yeux soudain voilés de larmes.

— Peut-être... Mais alors, j'aurai scrupule à recommencer... Je craindrai de t'éveiller.

— Non, mon fils, n'aie aucun scrupule... Ces réveils-là, vois-tu, sont pour les mères les plus doux qu'elles puissent avoir... que leur enfant soit un homme ou un bébé aux cheveux en boucles... comme étaient les tiens... et peut-être, surtout, lorsqu'il est un homme !... Cela leur prouve que, si elle n'est plus leur grande tendresse, elle reste une des meilleures... une des...

Il lui coupa la parole, avec une grosse embrassade, où il y avait bien toute cette tendresse dont elle parlait, une des meilleures, la meilleure même dans l'existence.

Et il murmurait :

— Allons, maman, pauvre chère maman, ne soyons plus jalouse... tu sais bien qu'il n'y a pas lieu. C'est si différent ces deux affections-là !

Elle entra dans le salon qui allait lui servir de chambre, en ajoutant :

— Alors, tu viendras me dire bonsoir ?

— Oui... je te promets... Comment veux-tu que je dorme sans savoir si tu vas mieux ? Te trouveras-tu bien couchée au moins, dans ce lit ?

— Très bien, ne t'inquiète de rien... que de toi... Il faut que tu recouvres très vite la santé... Je ne serai heureuse que lorsque je te verrais ainsi qu'avant ton départ.

— Ce n'est plus qu'une question de temps... N'aie pas peur, je ferai tout ce qu'il faut pour cela.

Gaston inspectait la pièce, s'assurait que sa mère y trouverait un confort suffisant.

Et, tranquille sous ce rapport, il retournait à sa place favorite, durant toute cette journée : près de sa femme.

Il ne bougeait pas de là.

Pour la première fois, depuis bien des jours le marin mangea avec appétit, autant d'appétit qu'Olympe en avait dans son lit.

A peine le teint de la jeune femme était-il encore un peu pâle.

Sa bouche, — sa bouche provocante, sensuelle, — saignait toujours, sur des dents blanches, très serrées, régulières, solides dans leurs gencives de corail.

Son col se dégageait, comme de la neige des dentelles de sa chemise de nuit.

Et ses cheveux que toujours au lit, ou en déshabillé, elle laissait flottants, avaient sous la lumière de la lampe qu'on venait d'allumer, à côté de tons fauves, des reflets éclatants, comme si le soleil y allumait sa poussière d'or.

Ils crêpelaient autour du visage, ils se tordaient en spirales sur les épaules, ils tombaient en mèches lourdes, terminées par des annelures qui s'emmêlaient les unes dans les autres, où Gaston avait toujours aimé glisser ses doigts.

Cette chevelure, — qui offusquait encore, alors que la mode était déjà au roux, ceux qui gardent les préventions contre la nuance ardente en honneur dans l'antiquité, — c'était peut-être, en ce sens qu'elle mettait ses autres avantages en valeur, la plus grande beauté de cette femme.

Sa peau eut paru moins laiteuse, ses yeux moins noirs, sans cette toison rutilante.

Puis ils n'avaient pas, ces cheveux, la rudesse qu'habituellement ont ceux de pareille couleur.

Ils étaient fins et soyeux, aussi souples dans la main que rebelles en liberté.

Quand Gaston et Olympe eurent dîné, qu'Yvonne, ayant débarrassé le guéridon, fut sortie pour ne plus reparaître, le premier se rapprocha tout à fait du lit, mit un coude dans l'oreiller, et commença à jouer avec ces mèches éparses, les détordant, pour les voir s'enrouler ensuite d'elle-mêmes autour de son doigt.

Par instant, il se penchait, y promenait ses lèvres, fouillait avec de chauds baisers la masse luxuriante qui semblait dégager tout le fluide, dont se trouvait imprégnée, cette créature de matière et de tentation qui était sa femme.

Et elle, la menteuse cynique, l'incomparable comédienne, entendait gronder au-dessus d'elle l'orage qu'elle redoutait, l'orage inévitable.

Déjà, pendant leur long tête-à-tête de toute cette après-midi, elle devait multiplier les ruses de la conversation, feindre une curiosité et un plaisir extrême à écouter les récits qu'elle provoquait, les aventures de sa vie au Tonkin, qu'il n'avait pu toutes lui écrire.

Elle essaya encore de l'y faire revenir.

Mais Gaston était fatigué de parler ; il avait tout dit, d'ailleurs.

Ce qu'il voulait, lui, à présent, c'étaient les effusions d'autrefois.

Soudain, elle le repoussa impatiemment :

— Allons, va-t'en !

— Comme tu me dis cela !

— J'ai besoin de repos, toi aussi... Va !

Gaston, qui allait marcher vers la porte menant chez sa mère, s'arrêta pour se retourner, et la regarder.

Sa voix, venait, lui semblait-il, de résonner avec un certain son métallique, qu'il ne lui connaissait pas.

C'était une idée...

Olympe, mutine et souriante, le suivait des yeux.

Le front de l'officier une seconde rembruni, s'éclaire.

Devenait-il fou de penser qu'elle l'aimait moins qu'autrefois ?

La raison parlait par sa bouche, voilà tout.

Et, quoi qu'il lui en coûtât, il n'avait qu'à obéir...

Sans répondre, il passa dans le salon, traversant la salle à manger, en laissant derrière lui les portes béantes afin de ne pas faire de bruit en les rouvrant une seconde fois, si sa mère reposait.

Et Mme Dalbert, en effet, dormait.

Elle n'était pas couchée, ou plutôt, étendue sur sa couche, vêtue d'un grand peignoir en flanelle, d'un violet foncé, elle semblait ne s'y être mise que dans un moment de harassement.

Le sommeil l'y avait surprise.

Sans doute, elle s'éveillerait bientôt et se mettrait complètement au lit.

Gaston se demandait, s'il ne devait pas l'amener doucement à se réveiller de suite, et à se coucher tout à fait.

Elle serait mieux et ne risquerait pas de prendre froid.

(A suivre.)